

SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER



Le Petit Ortigier



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITION 2018

S O M M A I R E

- . Le Mot du Maire : 1
- . Etat Civil 2017 : 2
- . Démarches Administratives : 3-4
- . Maladie de Lyme : 5
- . Le Mot des Agents - École 2017-2018 : 6
- . Travaux - Guide Élagage : 7
- . Voirie 2017 : 8
- . Pays d'Art et Histoire Vézère Ardoise : 9
- . Jumeaux St Pa : 10-11
- . Aides pour l'Amélioration de l'Habitat : 12
- . Recyclage : 13
- . Association Arts Martiaux : 14
- . Rando St Pa : 15
- . Club des Mille Fleurs - Parents d'élèves : 16
- . Ecole : 17
- . L'Ortigier en fête : 18
- . La Non Violence : 19
- . Le P'tit Commerce : 20
- . Annonceurs 2018 : 21

ACTION COM'19
SITES WEB - COMMUNICATION - OBJETS PUBLICITAIRES
ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS - ASSOCIATIONS - CLUBS SPORTIFS - PARTICULIERS



Objets Personnalisés :
Coques de téléphones - Tapis de souris
Tee-shirts - Chemises - Polos - Mugs céramique et inox - Porte clés
Cartes de visite - Plaquettes commerciales - Bulletins Municipaux

Prestations Informatiques :
Créations de Sites Internet «Vitrine et E-commerce» - Contrats
Vente - Installation de Matériels Informatique - Contrats
Formations Informatique - Professionnels et Particuliers

@ACTION COM'19
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
didier.roche@actioncom19.fr
☎ 06 40 48 54 02 - www.actioncom19.fr

Menuiseries de France

**BOIS
PVC
ALU
ou MIXTE**



**MENUISERIES
INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES**

Rond Point de Lachamp
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
Courriel : m2f19@orange.fr - ☎ 05 55 26 14 50



www.menuiseries-de-france.fr



Bernard FARRUGIA - Maire

MAIRIE DE SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

Téléphone : 05 55 84 51 06

Télécopie : 05 55 84 99 79

Courriel : saint-pardoux-lortigier@mairie19.fr

LA POSTE

Horaires d'ouverture : du Mardi au Samedi
de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 55 23 86 26

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
J'espère que vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations utiles au bien vivre au sein de notre commune.

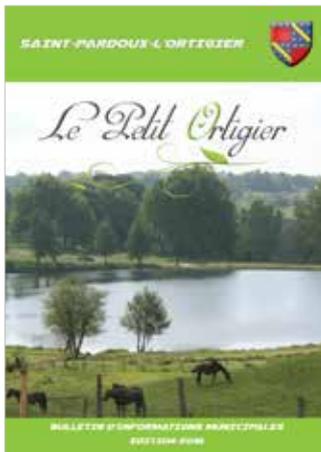
A l'occasion de cette publication, je vous rappelle nos priorités :

- Le respect des engagements malgré les contraintes toujours plus lourdes financièrement et toujours plus nombreuses.
- La poursuite de l'action engagée et des projets (incitation pour l'implantation d'entreprises).
- Le maintien des relations humaines.
- La rigueur dans le budget.

Enfin, essayons de créer ensemble les conditions de relations apaisées où chacune et chacun se respectent malgré la rudesse de la vie.

Bien cordialement,

Bernard FARRUGIA.



Directeur de publication :
Bernard FARRUGIA - Maire

Réalisation :

Commission Information
de la Mairie de Saint-Pardoux-l'Ortigier

Mise en Page :

Action Com'19 - www.actioncom19.fr

Dépôt légal :

Nombre de tirage : 250 exemplaires

Imprimerie :

IMPRIMERIE MAUGEIN - 19000 TULLE

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE

- . Habitant(s) de la commune : 180,00 €
- . Habitant(s) hors de la commune : 290,00 €
 - . Table : 2,00 €
 - . Chaise : 0,25 €
 - . Podium : 50,00 €

Sont demandés 2 chèques de caution :

- . 300,00 € pour le ménage
- . 500,00 € pour dégradation

TENNIS

- . Pour une heure : 3,00 €
- Les Tickets sont disponibles en Mairie et au
«P'tit Commerce»

PÊCHE

Tarifs non définis pour la saison 2018



NAISSANCES :

- DUJARDIN Eponine - 09/01/2017 - La Grave - Yann DUJARDIN et Céline MARCIAL
- DALIGANT Milan : 09/06/2017 - Lot Fraysse - Karim DALIGANT et Céline RAVELLE-CHAPUIS
- QUIQUIER Milo : 13/10/2017 - Le Bourg - Pauline QUIQUIER
- LEMAITRE-VERZEAUX Louise : 17/12/2017 - Les Escures - Philippe LEMAITRE et Laurie VERZEAUX

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux bébés.

MARIAGES :

- EMIER Michelle et AUGIER Patrice - 03/06/2017 - Les Quatres Routes
- DU CHOUCHE Noémie et MARTIN Hubert - 15/07/2017 - Le Bousquet

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS :

- FAURIE Robert - 03/01/2017 - Les Boutouts
- BOUYGE née ANDRÉ Marthe - 09/02/2017 - Le Bourg
- MALAGNOUX Denis - 10/02/2017 - Route de Tulle
- BOURG née CHARBONNEL Anna - 28/02/2017 - Chauvignac
- LACROIX née CHASTANG Anna - 30/03/2017 - La Bréjade
- GRENIER Alain - 21/04/2017 - Les Escures
- TOURNEBISE née VIENNEY Jacqueline - 04/05/2017 - Lot les Escures
- LAVERGNE Louis-Charles - 23/05/2017 - La Croix de Fer
- FROIDEFOND née REGNIER Raymonde - 24/07/2017 - Vaujour
- ALGAY Robert - 20/09/2017 - Les Palisses
- BRUGEILLE Jacques - 17/10/2017 - La Bréjade
- DUFOUR née CHAUMEIL Jacqueline - 17/10/2017 - Le Bois Lachaud

Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.



Certificats d'Urbanisme :

- Informatif : A déposer 2 exemplaires
- Opérationnel : A déposer 4 exemplaires + 1 exemplaire si votre projet se situe en périmètre protégé (monument historique)
- Déclaration Préalable : A déposer en 2 exemplaires.
- Permis de Construire : A déposer en 5 exemplaires
- Permis de Démolir : A déposer en 2 exemplaires.

Vous pouvez vous procurer les formulaires ainsi que la liste des pièces à fournir à la Mairie ou sur internet à l'adresse :

<http://www2.equipement.gouv.fr/formulaires/formdomaines.htm>

Pensez à vous assurer que votre projet est bien conforme avec le Plan Local d'Urbanisme sous peine de vous le voir refuser par le service instructeur de la CABB.

PIECES D'IDENTITÉ

Carte Nationale d'Identité (CNI), Passeports :

Mairies compétentes pour recevoir les demandes de Cartes Nationales d'Identité et passeports biométriques proches de Saint Pardoux :

- Brive la Gaillarde : 05 55 92 39 39
- Tulle : 05 55 21 73 00
- Malemort : 05 55 92 16 88
- Uzerche (sur rdv) : 05 55 73 17 00
- Objat : 05 55 25 81 63

DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Prénoms: JEAN, PIERRE

NOM: MARTIN

Date de naissance: 15/03/1975

Signature: [Signature]

NUMERO DE LA CNI: 56236

NUMERO DE LA CNI: 569861193

• Je peux faire ma pré-demande en ligne

• Je gagne du temps

• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*

• Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

*liste des mairies équipées de bornes. Dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

10+5 ans de validité

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>



DÈS LE 7 AOÛT 2017

Le certificat d'immatriculation à portée de clic !



République Française
Ministère de l'Intérieur
Certificat d'immatriculation
2009CA56890

- Je fais mes démarches en ligne pour demander l'immatriculation d'un véhicule à mon nom
- Je gagne du temps
- Je n'ai plus à me déplacer
- Je vais sur demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

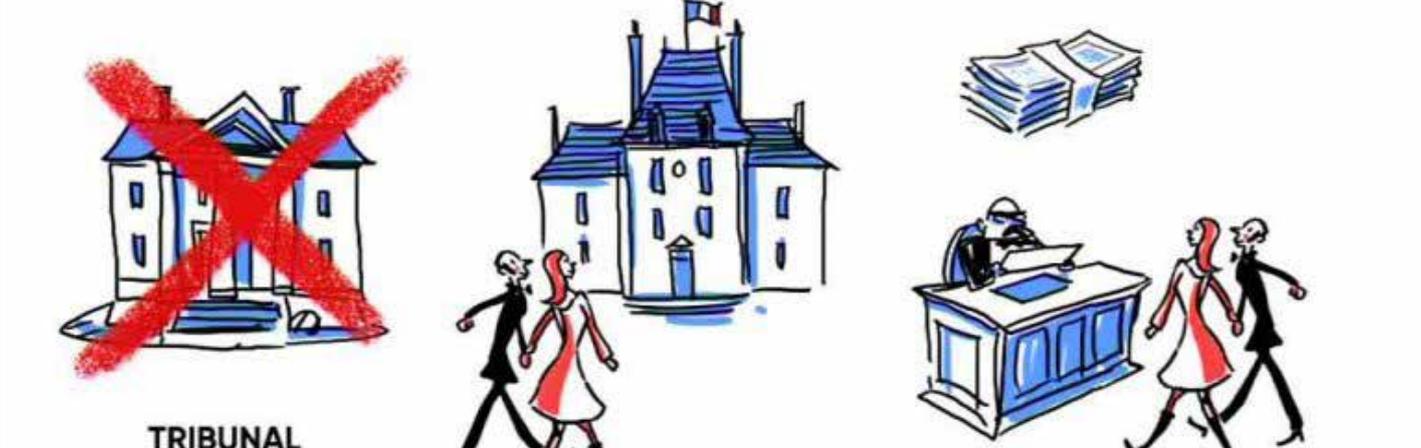
Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

PACS - S'adresser au secrétariat de Mairie

CONCLURE UN PACS A PARTIR DU 1ER NOVEMBRE



~~TRIBUNAL D'INSTANCE~~

MAIRIE

NOTAIRE



J'identifie les situations à risque

• OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.



• QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?

Les professionnels qui travaillent dans la nature : bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les amateurs d'activités « nature » : promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.



• À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM ?

Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.



Ce qu'il faut retenir

Les maladies vectorielles sont des maladies infectieuses transmises par des vecteurs. Les moustiques sont les vecteurs les plus connus, mais il en existe d'autres comme les tiques, les mouches, les puces, etc.

POUR SE PROTÉGER DE LA MALADIE DE LYME :

- Avant et pendant une activité nature :
Je couvre mes bras et mes jambes avec des vêtements longs. Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. Je pense à prendre avec moi un tire-tique.
- Après une activité dans la nature :
J'inspecte soigneusement mon corps.
- Après avoir été piqué par une tique :
Je surveille la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, je dois consulter un médecin rapidement. Je consulte également en cas de symptômes grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle.

La maladie de Lyme n'est pas contagieuse.

En cas de doute, partez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien.



MALADIES VECTORIELLES Les connaître pour se protéger



MALADIE DE LYME

ET PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

Illustration : P.C.E. Paris 8 (19 mai 2015, 09:45-10:15) - © Santé publique France - k. Bourgeois - DRF/Inra

Je reconnais la maladie et ses symptômes

• LA MALADIE DE LYME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie de Lyme, ou Borréliose de Lyme, est une infection due à une bactérie (microbe) transportée par une tique. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.



La maladie de Lyme n'est pas contagieuse. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

• QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre, puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptôme grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou un an, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

J'apprends à me protéger

• COMMENT SE PROTÉGER AVANT LES ACTIVITÉS DANS LA NATURE ?

La meilleure façon de se protéger lors de promenades à la campagne, en forêt, dans la nature ou dans les parcs, c'est d'éviter de se faire piquer par des tiques.

Il est donc conseillé de porter des vêtements longs qui couvrent les bras et les jambes, un chapeau, et de rentrer le bas du pantalon dans les chaussettes. Restez sur les chemins, évitez les broussailles, les fougères et les hautes herbes.

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes sur la peau ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi. Pensez à prendre avec vous un tire-tique (disponible en pharmacie).



• COMMENT SE PROTÉGER EN REVENANT D'ACTIVITÉS DANS LA NATURE ?

Pour éviter la maladie de Lyme, il faut absolument retirer la ou les tiques le plus rapidement possible : plus une tique reste accrochée longtemps, plus elle risque de transmettre la bactérie. Les tiques peuvent rester accrochées sur la peau ou le cuir chevelu sans qu'on s'en aperçoive car leur piqûre ne fait pas mal.

Il faut donc vérifier soigneusement l'ensemble du corps, en particulier les aisselles, les plis du coude, derrière les genoux, le cuir chevelu, derrière les oreilles, et les régions génitales pour trouver une ou des tiques. N'hésitez pas à demander de l'aide à un proche pour examiner certaines parties du corps moins accessibles (dos, cheveux). Utilisez un miroir si vous êtes seul(e).

• QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PIQÛRE ?

COMMENT RETIRER UNE TIQUE ?

- Ne mettez aucun produit sur la tique.
- Ne tentez pas de la retirer avec les ongles.



Utilisez un tire-tique glissez le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. Tournez doucement jusqu'à ce que la tique se détache.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

OU, À DÉFAUT,



Utilisez une pince fine saisissez la tique à la base sans l'écraser et tirez vers le haut sans tourner.

Après avoir enlevé la tique, désinfectez la peau avec un antiseptique.

Attention, une fois enlevée, la tique peut encore piquer. Après l'avoir tuée sans l'avoir touchée à mains nues, il faut la mettre dans un mouchoir ou sur un bout de scotch qu'on jettera à la poubelle.

Y A-T-IL UN TRAITEMENT APRÈS UNE PIQÛRE DE TIQUE ?

En cas de piqûre, surveillez la zone piquée. Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle ou d'autres symptômes (symptômes grippaux, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, consultez sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.





A la suite d'une reconversion professionnelle, j'ai rejoint l'effectif des agents communaux en 1999.

Mon rôle était de seconder Robert Esnault dans les diverses tâches d'entretien de voirie, bâtiments et espaces verts...

Au fil des années, j'ai découvert et mesuré ce qu'était réellement le métier d'agent d'entretien communal. J'ai dû m'adapter à la diversité des activités telles que le débroussaillage, le suivi de l'entretien des diverses voies communales et chemins ruraux, mais aussi les petits travaux d'entretien des bâtiments et dépendances (peinture, menuiserie, taille des arbres et arbustes...)

Tout au long de ces années, j'ai toujours gardé le souci de la satisfaction de l'utilisateur, mais aussi de sa sécurité et son bien-être.

Restant attaché à ma commune de naissance, je continuerai à être à l'écoute de chacun et à apporter tout mon savoir et mon professionnalisme afin qu'elle reste la plus attrayante possible.

Alain ALGAY

ÉCOLE 2017-2018

Pour cette rentrée scolaire 2017-2018, les communes avaient la possibilité de choisir entre rester sur les rythmes scolaires actuels (semaine à 4 jours et demi) ou bien revenir sur une semaine à 4 jours. La nouvelle ayant été mise au grand jour fin mai 2017 et après concertation avec toutes les personnes concernées, nous avons décidé de rester à la semaine de 4 jours et demi. Cela nous laisse toute l'année scolaire pour préparer et organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire.

Un sondage a été réalisé auprès des familles afin de savoir quelle alternative serait la meilleure, sachant que l'intérêt de l'enfant reste primordial.

Il en résulte :

• **Pour Saint Pardoux l'Ortigier :**

- 20 familles souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.
- 10 familles souhaitent garder la semaine à 4 jours et demi.

• **Pour Saint Bonnet l'Enfantier :**

- 15 familles souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.
- 15 familles souhaitent garder la semaine à 4 jours et demi.

• **Pour Sadroc :**

- 23 familles souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.
- 20 familles souhaitent garder la semaine à 4 jours et demi.

Il faut noter que sur une semaine à 4 jours, l'amplitude scolaire est de 6 heures journalières.

Des rencontres avec les maires, enseignants et partenaires (centre de loisirs) vont avoir lieu afin que cette rentrée 2018-2019 se passe dans les meilleures conditions et réponde au mieux aux attentes de toutes les familles. L'effectif des enfants du R.P.I. cette année, pour Saint Pardoux, est de 48 enfants répartis ainsi : 4 en très petite section, 19 en petite section et 25 en moyenne section.

L'école de Saint Bonnet, compte 21 élèves en grande section, et 26 en C. P. soit 47 enfants. L'école de Sadroc compte 18 élèves en C.E.1, 16 élèves en C.E.2, 11 élèves en C.M.1 et 19 élèves en CM2, soit au total 64 enfants.

L'effectif du R.P.I. reste stable avec un total de 159 enfants.



Monument aux Morts :

Depuis octobre 2016, le Monument aux Morts a trouvé place dans le jardin de l'ancien presbytère. Les travaux consistaient à enlever ce qu'il restait de l'ancien socle et stabiliser toute la partie qui n'était pas goudronnée.

Cimetière :

Après avoir enlevé la haie de thuyas le long du mur d'enceinte et fait des réparations au niveau du portail du nouveau cimetière l'an passé, il restait à faire les travaux de finition, c'est à dire raccorder le seuil du portail avec le parking, et goudronner l'ancien emplacement de la haie.

Ancien RD 7 Les Palisses :

L'aménagement du carrefour avec la pose des bordures et la végétalisation des îlots ayant été fait au mois d'avril, il était convenu que l'entreprise de travaux publics ferait l'enduit de la patte d'oie en même temps que les travaux du giratoire de la salle polyvalente. A l'issue de ce chantier, cette ancienne route départementale sera rétrocédée à la commune qui aura la charge de son entretien.

Accessibilité :

Suivant le calendrier d'accessibilité déposé à la préfecture, cette année, nous avons quelques petits travaux à réaliser à la Mairie pour que celle-ci soit totalement conforme et recevoir le public à mobilité réduite dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, la pose de bandes podotactiles au niveau des escaliers, le déplacement du lavabo des toilettes et l'installation de bandes sur les portes vitrées pour couper la transparence sont les modifications à apporter pour être en totale conformité.

L'année prochaine ce sera à l'école d'être mise aux normes en effectuant des travaux pour rendre les salles de classe et la cantine accessibles aux personnes handicapées.

Pierre FAURE

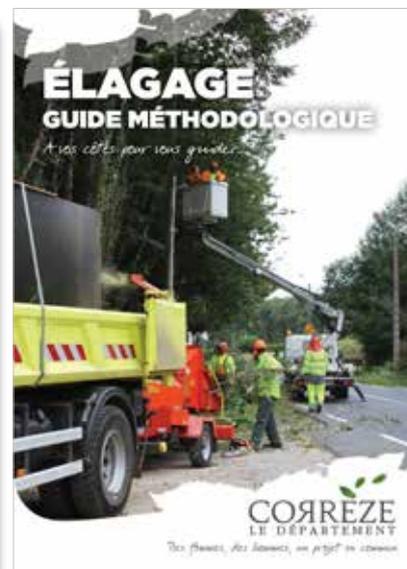
GUIDE ÉLAGAGE

L'élagage de la végétation en bordure des routes regroupe de nombreux enjeux parmi lesquels la sécurité routière et la fluidité du trafic au quotidien, notamment en période hivernale, le maintien en bon état des chaussées et leur durée de vie, et le déploiement de la fibre optique à travers le programme «Corrèze 100 % fibre 2021».

Téléchargement de ce guide sur le site www.correze.fr, lien :

http://www.correze.fr/fileadmin/user_upload/Amenagement_numerique/Nouvelles_technologies/Elagage_Fiches_THD.pdf

Ou flashez le QR Code ci-dessous.



Cette année 2017, le programme voirie concernait la voie communale des Jarousses, les abords de l'Eglise suite au déplacement du Monument aux Morts et des retouches sur la place du cimetière (après élimination de la haie de thuyas qui longeait le mur, et les souches qui empêchaient la bonne fermeture du portail).

Voie communale des Jarousses :



Des travaux de la voie communale des Jarousses s'avéraient nécessaires tant la structure était déformée et dégradée (mauvaise étanchéité).

Profitant de travaux de réfection d'enrobé sur le giratoire de la salle polyvalente et dans la traverse du bourg conduits par le Conseil Départemental, les matériaux de fraisage de ce chantier allaient servir pour redonner une forme plus acceptable et une structure plus porteuse à cette voie communale. Un enduit bicouche finalise la bande de roulement et redonne ainsi le confort et la sécurité que l'on peut attendre de nos petites routes.

Les agents communaux ont procédé à la remise à niveau et au calage des accotements.





Du 6 au 13 octobre la Commune a accueilli l'exposition « Trésors Sacrés ; Sacrés Trésors » réalisée par le Pays d'Art et Histoire Ardoise Vézère. Composée de quatorze panneaux traitant de l'architecture, la sculpture, des émaux et des vitraux, elle a permis à la trentaine de visiteurs d'enrichir leurs connaissances sur ces sujets et de pouvoir les mettre en pratique avec les éléments présents dans l'église où elle était installée.

Bertrand LEFÈVRE



Une page de vie,

« Madame, tout va bien, tout est parfait mais... Il y en a 2!!!! »

Surprise...Étonnement...Panique...Effondrement !

Un médecin réconfortant mais pressé !

Déjà un enfant de 2 ans + 2 =3 ! Comment va-t-on se débrouiller ?

Besoin de réconfort, de soutien et une phrase suffit :

- « Ne t'inquiète pas ma fille, nous ferons une rangée de pommes de terre de plus ! »

Grossesse multiple considérée comme à risque donc, un suivi médical plus soutenu.

- Vite changer les plans de la future maison.
- Choisir quatre Prénoms (2 garçons ou 2 filles ou 1 garçon et 1 fille...). Surprise donc, car à l'échographie : « trop de bras et de jambes, pas possible de savoir » nous dit le médecin !!! »
- Acheter et prévoir pour l'arrivée de deux bébés car « les affaires » du grand frère ne sont pas suffisantes, ni adaptées.

Le jour de la naissance, tous les doutes, toutes les questions s'éloignent à la vue de deux magnifiques petites filles, en pleine santé, qui se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Le bonheur, l'émotion et la fierté passent bien au-dessus de la fatigue et de l'angoisse.

Un peu de patience, une bonne organisation et tout se passe à merveille. Avec l'aide des grands-parents, essayer surtout de consacrer un peu de temps à ce grand frère très protecteur et attentionné mais un peu jaloux et évidemment un peu perturbé par cette invasion de bébés.

Les années passent... L'école primaire, le collège, le permis de conduire, les études supérieures, etc... Faire un deuxième travail pour assumer les dépenses supplémentaires.

En fait, rien de plus banal, il faut simplement tout multiplier par 2 !

Quelques années plus tard, maintenant deux superbes jeunes femmes m'annoncent qu'elles vont être-Maman à leur tour : l'une en juin, l'autre en juillet... Et là, je rachète une poussette double !!

Les jumeaux sont évidemment des individus à part entière mais aussi un couple :

- une complicité certaine où l'entourage est souvent exclu,
- un langage bien à eux,
- penser pour 2 ou s'inquiéter pour son double,
- ressentir les mêmes choses au même moment,
- acheter la même robe à 300 km de distance,
- attendre les résultats du bac, mais profiter pleinement de celui-ci seulement à l'annonce du second

Une naissance, c'est déjà un magnifique cadeau mais une naissance multiple est un privilège :c'est du moins comme cela que je l'ai vécu.

Une maman et une mamie comblées.



Nous, les jumeaux ou parents de jumeaux, nous nous trouvons confrontés à des situations particulières et souvent démunis tant au niveau matériel, éducatif que relationnel. De plus, les naissances multiples sont en nette progression.

Au fil des années, face à des échanges et questionnements spontanés entre jumeaux, parents de jumeaux et leur entourage l'idée de créer une association s'est concrétisée.

C'est pourquoi, les samedi 15 et dimanche 16 juillet 2017, l'association Jumeaux St Pa a organisé le premier rassemblement de jumeaux, triplés et plus dans notre commune de Saint-Pardoux-L'Ortigier. Notre vœu était que les activités programmées sur ces deux jours se passent simultanément dans le centre bourg et sur les berges de l'étang (reliés par une navette gratuite). Malgré une mise en œuvre importante il s'est avéré que le site magnifique du bord de l'eau remporta un vif succès au détriment de notre village. C'était une première, il fallait essayer !

Des activités variées :

- Un chapiteau de 200m² pour accueillir le repas, cuisse de bœuf partagée par miss Corrèze,
- deux apéritifs dansants animés par un DJ,
- Un groupe folklorique et musiciens de rue,
- Un groupe de danse country,
- Un vide grenier,
- Un marché de l'été,
- Une exposition de peinture dans l'église, avec une messe le dimanche matin,
- Une randonnée adultes + une randonnée enfants,
- Une exposition de vieux matériels agricoles,
- Un lâcher de ballons,
- Un soutien médical et aide à la parentalité.

Mais aussi les jumeaux et triplés étaient là : ils étaient nombreux et venus de très loin pour certains et ceci en toute simplicité et parfois en toute discrétion.

Nous remercions très chaleureusement les municipalités de Saint-Pardoux-L'Ortigier, de Chanteix, de Perpezac-Le-Noir et de Donzenac pour leur aide précieuse.

De plus, un grand merci à cette soixantaine de bénévoles qui ont donné sans compter ni leur temps, ni leur énergie sur le terrain ou dans l'ombre même parfois à des centaines voire des milliers de kilomètres de notre petite commune.

Mais également merci à tous pour l'élan de solidarité, de soutien et d'entraide qui fait chaud au cœur !

RENDEZ-VOUS DONC POUR LE DEUXIEME RASSEMBLEMENT DE JUMEAUX, TRIPLES ET PLUS, QUI AURA LIEU LES 7 ET 8 JUILLET 2018 SUR LES BERGES DE L'ETANG DE SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER AVEC PLEIN DE SURPRISES ET NOUS ESPERONS AVEC ENCORE PLUS DE JUMEAUX !

Retrouvez nous sur facebook et sur notre site internet (www.jumeauxstpa.com)



AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) en partenariat avec l'ANAH, le Conseil Départemental, les caisses d'avances (PROCIVIS, CARTTE) a décidé de mettre en place pour une durée de 5 ans (2017-2022) un nouveau dispositif d'aides en faveur de l'habitat privé : l'OPAH Droit Commun (OPAH-DC) sur l'ensemble du territoire de l'Agglo.

Les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs peuvent ainsi prétendre (sous certaines conditions) à des subventions pouvant atteindre jusqu'à 80% de prise en charge du montant HT des travaux portant sur :

- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé
- La sécurité et la salubrité de l'habitat
- L'amélioration de la performance énergétique
- L'adaptation du logement pour l'autonomie de la personne



Un guichet unique dédié à l'habitat, la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat (MDUH) vous accompagne et vous conseille dans vos projets de réhabilitation.

Des permanences sont également assurées sur rendez-vous à la Maison Sociale Communale d'Allasac, à la Maison des Services Publics d'Ayen, à la Mairie de Donzenac, à la Mairie de Juillac, à la Mairie de Lubersac, à la Mairie d'Objat et à la Mairie de Pompadour. Contactez la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat au 05 55 74 08 08 pour connaître les dates des permanences et prendre rendez-vous.

En complément, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) apporte des informations d'ordre juridique concernant votre projet.

- Une permanence est planifiée les mardis matin de 9h à 12h sans rendez-vous, dans les bureaux de la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat à Brive.
- Avec rendez-vous, une permanence est organisée les 1ers jeudis du mois de 9h à 11h à l'annexe de la Mairie de Lubersac et les 4èmes mardis du mois de 9h à 11h à Objat à la Maison des Associations – 27bd G.Clémenceau.

ADIL

Téléphone : 05 55 26 56 82

Mail : adil.19@wanadoo.fr

Vous pouvez consulter les sites Internet de la commune et de la CABB (www.agglodebrive.fr) pour en savoir plus sur le dispositif.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

JDC JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc DEFENSE .GOUV.FR

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial

CS 93220

87032 LIMOGES cedex 1

Téléphone : 05 55 12 69 92

du lundi au jeudi de : 8h00 à 11h45 / 13h30 à 16h00

le vendredi : 8h30 à 11h45 / 13h30 à 15h30

Courriel : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

<http://www.mon-service-public.fr>



Dorénavant, tous les «petits aluminium» se trient et se recyclent. Ils sont à déposer en vrac dans les contenants de tri.



Bouchons, Capsules, Couverts, Opercules, Collettertes et Couronnes



Capsules café, Bougies chauffe-plat, Barquettes, Boîtes et Feuilles



Sachets café Poches de compote



Tubes de crème Plaquettes et blisters de médicaments

Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
jour férié lundi ou mardi : collecte reportée au mercredi		→	→		
jour férié jeudi ou vendredi : collecte avancée au mercredi			←	←	←

Les ordures ménagères sont collectées le lundi matin et le tri le jeudi matin. Les horaires de collecte étant variables, veuillez sortir vos bacs la veille au soir.



Hanshi Patrick DIMAYUGA, fondateur de la Shingitai Ryu, Académie d'Arts Martiaux Traditionnels installée à St Pardoux l'Ortigier, avait connu les stages pluridisciplinaires, il y a plus de trente ans en Belgique. Il était devenu le précurseur en Corrèze, sortant des sentiers tracés par les fédérations. Il tenait à la liberté de choix pour rencontrer des Maîtres d'Arts Martiaux de tous horizons. C'est ainsi qu'il en avait organisé un à Donzenac, le 13 Août 2004 avec le soutien du maire, Monsieur Laporte.

Donc, le week-end dernier, début Novembre pour son anniversaire, le Dojo de St Pardoux organisait un de ces stages. Grande réussite, avec le beau temps le samedi pour pratiquer le Sabre (laido) en extérieur. Etaient présents, avec les élèves du Dojo, Hanshi Wolfgang Wimmer (Allemagne, 8è Dan Jujutsu et laido) Hanshi Pietro Paterna (Italie, 8è Dan Aïkido) Hanshi Yves Ramaeckers (Belgique, 8è Dan Judo) Kyoshi Patrice Merckel (Doubs, 6è Dan Karaté Okinawa) Renshi Serge Calvo (Bourges, Sensei Qi Gong) et le Responsable Technique du Dojo Renshi Franck Jaubert (5è Dan laido). Bien sûr, tous ces Senseis pratiquent aussi d'autres disciplines.

Une amie, Sandrine, enseignante Judo en Corrèze, est venue avec 2 de ses élèves pour découvrir ce Dojo atypique. Les enfants ont essayé toutes les disciplines, sans sourciller et avec entrain. Une belle leçon pour ceux qui préfèrent ne pas sortir de leurs ornières et découvrir le partage sincère.

Travail technique intense, bonne humeur, convivialité. Que du bonheur pour tous ces moments passés entre amis avec des Senseis présents et abordables.

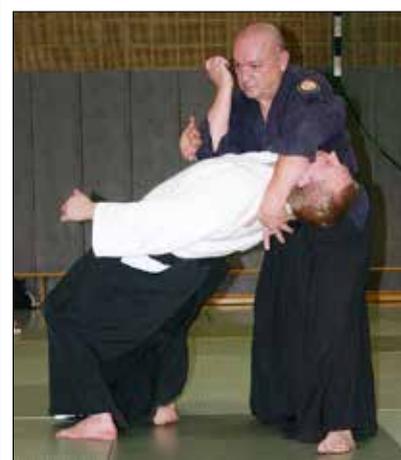
Ce Dojo, qui se veut traditionnel, a été créé par Patrick Dimayuga pour transmettre ce qu'il avait appris des Arts Martiaux et aussi faire connaître la culture japonaise. Les élèves partent en stage quand ils le peuvent (Luxeuil les Bains, La Loupe, Bourges, l'Allemagne). Monsieur Farrugia a tout de suite apporté son soutien pour ce projet, il y a maintenant 12 ans. Les élèves sont maintenant tous présents pour transmettre à leur tour ce que leur Sensei leur a enseigné.

Journée « Portes Ouvertes », stages sur place ou en extérieur, Kagami Biraki (nouvel an japonais en Janvier), Japan Day à Périgueux et d'autres choses encore. Ce Dojo, venez le découvrir, n'hésitez pas à ouvrir la porte aux heures de cours et faire connaissance.

Nous voulons vous faire partager tout ceci, n'hésitez pas à prendre contact :

Myriam DIMAYUGA : 06.61.34.38.20 ou 05.55.84.54.93 (heures des repas).

Site : <http://www.shingitai-ryu.org>



L'association Promenade Rando Saint Pa dont le dynamisme ne se dément pas depuis sa fondation en 2002 par Maurice BORDAS réunit des randonneurs de tous âges appréciant se retrouver pour vivre leur passion.

A la demande des adhérents, deux randos par semaine sont organisées, les mercredis et samedis après-midi. Celle du samedi présente la particularité d'être doublée par une rando dite « douce » pour permettre à chacun de participer à hauteur de ses moyens physiques. L'organisation et la préparation de ces escapades demandent beaucoup de temps et d'investissement personnel aux bénévoles.

Promenade Rando Saint Pa semble stabiliser son nombre d'adhérents autour de la soixantaine. Le Bureau dirigeant est le suivant : président Michel Bardon assisté d'un vice-président André Christien, de Nicole Juge Bricout secrétaire, et Nicole Piron trésorière.

La principale manifestation développée et organisée par l'association est la randonnée annuelle dénommée « randonnée de la châtaigne » qui a vu sa 10ème édition se dérouler le 29 octobre 2017, toujours avec une fréquentation élevée, plus de 300 participants. Cette manifestation compte parmi les plus renommées dans le monde de la randonnée corrézienne et contribue à la bonne image du club et de la commune dans le département.

Les bénévoles du club participent aussi au balisage et à l'entretien du chemin de grande randonnée N°46 entre Chamboulive et Le Saillant. Ils offrent également une aide sur les sentiers ouverts à la randonnée par des communes limitrophes ainsi qu'à d'autres associations organisatrices occasionnelles de parcours pédestres. En outre ils interviennent en plusieurs points du département à la demande de la Fédération pour l'entretien et le balisage d'autres sentiers, ce qui démontre si besoin en était que leur expérience est appréciée. Enfin ils donnent de sérieux « coups de main » aux autres associations de la commune dans l'organisation et le déroulement de leur manifestation.

Rappelons que deux circuits de randonnées, sur la commune, ouverts et balisés par les soins du club sont également entretenus par les bénévoles avec toutefois l'aide du personnel et matériel communal sur les parties les plus accessibles.

Les dates et parcours des sorties sont affichés chaque mois à la Mairie.

Renseignements : 06 25 24 52 06 et 06 87 22 81 00.



Petit club qui fait de la résistance et se maintient (42 adhérents)

Durant l'année qui vient de s'écouler nous avons organisé quatre repas :

- un repas farcidures,
- un repas paëlla,
- un repas boudins,
- et l'année s'achève avec le repas de Noël.

Ces repas permettent de se retrouver, d'échanger et de bavarder, en somme de passer un bon moment.

Deux sorties nous ont permis de nous évader de St Pardoux pour une journée :

- Découverte du très beau village de Belvès, visite de sa filature centre d'interprétation de la laine.
- Une balade en auvergne : visite du volcan de Lemptégy (visite unique dans les entrailles d'un volcan) et de la grotte de Volvic. C'était une très belle journée, un peu frisquette, mais agréable sous le soleil.

Nous savons bien que l'herbe est toujours plus verte dans le pré d'à côté, vieil adage, mais sachez qu'à St Pardoux elle peut être aussi savoureuse.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenant musique, cinéma, théâtre, voyage scolaire). Pour cela les bénévoles ont organisé pour l'année scolaire 2016-2017, un concours de Belote, un Loto, la vente de chocolats à Noël.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2017, ont été élus :

- Présidente Melle Sandrine Mouratille, Vice présidente Mme Anne Glouton,
- Trésorière Mme Carole Braidy, Adjointe Amandine Cheype,
- Secrétaire Mme Marine Bourg, Adjointe Mme Cécile Pires.

L'A.P.E. organisera pour l'année 2017-2018, un **concours de Belote le 4 Février 2018**, un **Loto en avril 2018**, un **concours de pétanque en Mai 2018**, la vente de chocolats pour Noël, pour ceux qui le souhaitent un compte au nom de « l'association des parents d'élèves du RPI de Sadroc » a été ouvert à la SIRMET de Brive afin de faciliter les dons de ferraille et de batteries que vous souhaiteriez faire.

Une page Facebook a également été ouverte sous le nom de « Ape Rpi » alors n'hésitez pas à « aimer » cette page et à partager vos idées.

Enfin, merci à la mairie pour son soutien, et également à tous les membres actifs et les bénévoles.



Le 4 juillet 2017, l'école maternelle de Saint Pardoux l'Ortigier a donné rendez-vous aux parents d'élèves et à tous ceux qui le désiraient, sur l'ancien terrain de pétanque situé aux abords de l'étang du village. Les enfants ont présenté leur spectacle sur le thème de la différence.

Les enseignantes ont décidé de mettre en scène l'album « Tous pareils ! Petites pensées de sagesse caribou » d'Edouard Manceau. Trois intervenants ont aidé à la réalisation de cette petite pièce mimée, signée, racontée et mise en musique : Mélanie Crozat, animatrice en langue des signes (mimes et signes), Stéphanie Minvielle, artiste plasticienne (décors) et Nicolas Juteau, animateur radio (enregistrement des voix des enfants et montage musical). Merci également à Corinne Mériel, maman de Yanis, qui a interprété brillamment le titre « Frontières » de Yannick Noah pour accompagner les enfants.

Le spectacle fut suivi d'un lâcher de pigeons appartenant à Hervé Maury, papa de Timaël, puis d'un numéro drôle et participatif de notre clown local, Mathieu Dallant.

Pour clôturer cette soirée pleine d'émotions et de rires, une paëlle géante cuisinée par « Le petit commerce » était proposée à tous. Les bénéfices de la vente des repas serviront à financer de nouveaux projets pédagogiques au profit des élèves de l'école.



Saint Pardousien(ne)s, voisin(e)s et ami(e)s, bonjour,

Partager des moments de convivialité simples et festifs, rapprocher les saint-pardousiens sur leur commune, telle est la volonté de l'association L'Ortigier en Fête.

Après seulement 2 années d'existence, l'objectif de l'association a été largement atteint ; elle a su recréer une dynamique avec 3 événements annuels, dont la traditionnelle fête votive qui se déroulera désormais le dernier samedi d'Août, autour de l'étang communal.

En effet, que ce soit à l'occasion d'un pique-nique partagé, de soirées musicales, de retransmissions sportives, de films d'antan ou de repas, plus de 50 personnes se sont à chaque fois déplacées, dépassant parfois la centaine de convives dans une nouvelle salle polyvalente pleine à craquer. Tous peuvent aujourd'hui s'approprier ce nouveau lieu de bonne humeur, au centre de notre commune pour y vivre d'agréables moments et en garder de bons souvenirs.

Cette dynamique, cette énergie déployée par les volontaires et bénévoles de l'association permet aujourd'hui à l'association d'envisager l'avenir sereinement, en proposant des événements pour que l'on puisse tous mieux se connaître, échanger et mieux vivre ensemble au quotidien. Cette réussite n'aurait peut-être pas été aussi rapide sans le soutien de la commune, des autres associations communales et intercommunales qui nous aident à promouvoir nos événements et à les organiser, merci à elles également.

C'est sur ce constat très positif que l'assemblée générale s'est réunie le 29 Septembre pour échanger sur les animations de 2018, intégrer de nouveaux membres et renouveler son bureau.

Nous vous invitons d'ores et déjà à venir vous réchauffer, chanter, danser et rire à l'occasion du Karaké !



Pour les amoureux du ballon rond, la coupe du monde qui débutera en Juin sera l'occasion de ressortir les drapeaux, les maillots et le maquillage de rigueur devant le grand écran installé dans la salle polyvalente.

Et bien entendu, pour la fin de l'été, et pour beaucoup la fin des vacances, la fête votive rassemblera les beaux visages bronzés et souriants autour d'un grand banquet champêtre. Vous avez apprécié nos actions et souhaitez y contribuer ? N'hésitez pas à nous rejoindre, L'Ortigier en Fête est ouverte à toutes les bonnes idées et bonnes volontés pour que demain soit plus joyeux. Nous vous remercions d'avoir contribué par votre présence à nos manifestations et espérons que celles-ci répondront toujours davantage à vos attentes et à notre plaisir de vous y retrouver. A très bientôt !

Le bureau 2017-2018 :

Présidente : Sandrine DEVEAUD, Adjoint : Kévin ANGLES-BESO, Trésorier : Ludovic SERPIN, Adjoint : Laurent LOUBERE, Secrétaire : Régis AUMAITRE, Adjointe : Anaïs MARTINAT.



Jeudi 5 octobre 2017, en partenariat avec la municipalité d'Allasac et le collège Mathilde Marthe Faucher, nous avons organisé un après-midi sur le thème « devenons artisans de la Non-violence ». Notre invité, Jean François Bernardini, artiste et leader du groupe Corse I Muvrini, mais aussi Président de l'Association pour une Fondation de Corse (A.F.C. Umani) est venu rencontrer les élèves de 4ème et 3ème du collège et, en soirée le public pour leur parler de cet équipement de vie. C'est ainsi que quelques 200 élèves et 120 personnes furent sensibilisés et eurent la possibilité d'échanger et débattre sur ce sujet qui nous concerne tous, dès le plus jeune âge.



La non-violence promeut en effet une attitude de respect de l'autre dans le conflit et une stratégie d'action politique pour combattre les injustices. L'Homme est bienveillant et empathique par nature, malheureusement la société dans laquelle nous vivons banalise la violence.

Les graines de la «Non-violence» que sème Jean François Bernardini avec plus de 360 conférences et 34 000 personnes rencontrées dans les écoles, lycées, universités ou lieux publics sur tout le territoire national, mais aussi en Belgique et Suisse, commencent pourtant à germer. Une véritable œuvre citoyenne au service du bien commun qui grandit un peu plus chaque jour et que chacun peut s'appropriier maintenant, même en Corrèze. Loin de se limiter à un refus de la violence, à une résignation ou de la passivité, la non-violence est une manière d'être, de penser, qui vise à promouvoir des méthodes efficaces et respectueuses de l'autre, pour mieux vivre ensemble et éviter les cercles infernaux.

Cette journée du 05 octobre 2017 est le point de départ d'un projet porteur et ambitieux pour notre département. En effet, tout comme en Corse, les collèges et lycées corréziens devraient pouvoir intégrer les modules de for-

mations à la non-violence dans leurs programmes scolaires. Tous les personnels enseignants (écoles, collèges, lycées...), encadrants et agents des collectivités pourraient être également formés. Ces modules de communication enseignés dès le plus jeune âge feront pencher la balance du côté lumière afin d'accéder à une nouvelle perception du monde. Cette lumière est bien là ; c'est à nous de lever les voiles qui l'empêchent de s'exprimer.

Un collectif est en train de naître afin de porter et faire grandir ce projet « Devenons Artisans de la Non-violence » dans notre département. Des rencontres auprès des écoles, collèges, lycées mais aussi avec les associations de parents d'élèves et toutes personnes se sentant concernées par cet « équipement de vie » désireux d'apporter à sa façon une « petite pierre » à l'édifice. Egalement des personnes vont se former à la communication non-violente et seront ainsi, à leurs tours, en mesure de proposer des formations. Transmettre et apprendre la culture non-violence et ses atouts à nos enfants, c'est former les messagers de demain pour un monde meilleur qui efface la passivité et où chacun devient acteur pour le bien commun.

Je terminerai sur une citation de Gandhi, un des premiers à avoir utilisé le terme de Non-violence : « Il vaut mieux la violence à la passivité et la lâcheté, mais la Non-violence est tellement plus efficace »... Pour plus d'information, rendez-vous sur le site www.afcumani.org mais aussi sur le site « Youtube, Citoyliens, Jean François Bernardini, Conférence Allasac » où vous pourrez retrouver la vidéo de la conférence du 05 octobre 2017 dans son intégralité.

Pierre FAURE





Début Octobre de l'année 2016, l'Épicerie-Bar-Restaurant du bourg changeait de propriétaire et d'enseigne pour devenir « Le P'tit Commerce ».

Aurélie et Bastien les nouveaux gérants de l'établissement sont heureux de la confiance et de la sympathie que vous leur avez accordées depuis plus d'un an et tiennent à remercier l'ensemble de leurs clients et des Associations de la commune.



LE P'TIT COMMERCE

Restaurant - Epicerie - Bar

Le Bourg - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

Téléphone : 05 55 18 79 81

Pizzas à emporter tous les vendredis sur commande

Plats cuisinés à emporter

Viandes rôties à la broche tous les dimanches midi à emporter sur commande

Menu du jour du lundi au vendredi midi

Horaires d'ouverture :

Lundi : 7h45 / 14h00

Mardi au Samedi : 7h45 / 20h00 Non Stop

Dimanche : 8h00 / 13h00



GARAGE DE LA CROIX DE FER

Eurl DELY

Dépannage 24h sur 24 agréé automobile

Taxi toutes distances

STATION ELAN
24 h / 24



Sortie 46 - La Croix de Fer

19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. 05 55 84 51 67 - Fax 05 55 85 00 71



06 40 56 08 18
05 55 84 96 63

E-Mail
damboetfreres@orange.fr

Reprise de la Scierie BOUYGE

DAMBO ET FRÈRES
SCIERIE - EXPLOITATION FORESTIÈRE

Route de Tulle - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER

PARSEJOUX PALETTES




Les Escarots
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. 05 55 85 62 56
Courriel : olivierpalettes.19@gmail.com

www.palettes-parsejoux.fr

OCP

OCP Périgord-Limousin
Route Départementale n°7
Les Quatre Routes
19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
www.ocp.fr



Les Coquelicots

HÔTEL* RESTAURANT**
Laurence et Alain Bergaud

PISCINE - TERRASSE D'ÉTÉ OMBRAGÉE

A20 - Sortie 46 (Perpezac-le-Noir) ou Sortie 47 (Sadroc)
La Croix de Fer - 19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
Tél. : **05 55 84 51 02** - Fax : 05 55 84 50 14
email : les.coquelicots@orange.fr - www.hotel-coquelicots.fr

Le Petit Commerce

Restaurant - Epicerie - Bar

Pizzas à emporter tous les week-ends sur commande
Plats cuisinés à emporter
Vendredi soir et le lundi tous les dimanches midi à emporter sur commande
Menus de jour de lundi au vendredi midi

Horaires d'ouverture
Lundi : 7h45 - 19h00
Mardi au Samedi : 7h45 / 20h00 (Nuit 19h)
Dimanche : 9h00 / 19h00

Le Bourg
19270 ST-PARDOUX L'ORTIGIER
05 55 18 79 81

ESTIMATION - ACHAT - VENTE

megAgence

consultants immobiliers

Sandrine DEGORCE
Votre consultant à
Saint-Germain-Les-Vergues
06 26 30 16 19



www.megagence.com/votre-consultant/sandrine-degorce/513

Sylvie

FRANCOUAL

Réflexologie plantaire
Astrologie conseil
Coach en bien-être
Tél. 06 07 60 58 34

Dimanche
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGUES
Courriel : franco.ual.sylvie@gmail.com

Recevez-moi sur facebook

TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES - ETANGS - PISCINES

LAVAL

JEAN-JACQUES

Aujou
19270 SAINTE-FEREOLE
06 82 66 59 76
05 55 85 74 41



www.laval-tp-etangs.fr

TAXI

06 85 03 25 92

ALLO TAXI PERPEZAC LE NOIR
Mme. Michèle MOIREZ

Transports privés et médicaux

Le Bariolet
19410 PERPEZAC LE NOIR

Pimont

POMPES FUNÈRES LIBRES DE TULLE

Organisation générale - Funérarium - Contrats de prévoyance
Articles funéraires - Marbrerie - Entretien de sépultures

MAGASIN / BUREAU
1 Quai Alfred de Chateaufort
8000 TULLE
Tél. 05 55 28 14 59 / Fax. 05 55 20 29 73
pf.pimont@orange.fr

FUNERARIUM
Route de Poissac
90300 CHAMEYRAT

DEMOUSSAGE
RESSUIVAGE - ZINGUERIE

de Toit en Toit

DEVIS GRATUITS

Jean-Luc CLAVEL
ARTISAN COUVREUR

www.clavel-toiture-19.fr

Lachèze
19330 ST GERMAIN LES VERGONES
05 55 20 82 53 - Port. 06 13 21 21 79
Courriel : claveljean-luc@laposte.net
N°SIRET : 509 066 10 00011 - APE : 4299E



SARL PARLANT
FOREST EXPLOITATION

Achat de bois sur pied
Feuillus et résineux toutes qualités

06 82 83 81 87 - 05 55 28 87 12

41 av. François Mitterrand - 19400 ARGENTAT
pfexploitation@gmail.com

E.L.E.C 19
Electricité générale et Plomberie

Lionel CATHELY
lionel.cathely@gmail.com

Chateil
19600 ST-CERNIN-DE-LARCHÉ
Tél. 05 87 49 41 53 ou 06 32 40 17 51



AM Alexandre Malagnoux
Maçonnerie

Neuf & Rénovation
Pierres - Rejointoiement

19410
St-Bonnet-L'Enfantier **06 98 95 29 25**

MAP
Mousset Alexandre Plâtrerie

Plaquiste - Jointeur
Plâtrerie traditionnelle
Poseur menuiserie int / ext

Perpezac Le Noir

06 61 62 45 40

alexandre.map19@gmail.com

La Graniterie Corrèzienne

TREILLE ET FILS

Marbrerie - Colombiariums - Monuments funéraires - Plan de travail
Restauration et Nettoyage de caveaux - Gravures sur granit

Devis Gratuits
Délais respectés

Le Bourg
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGONES
Tél. 05 55 29 32 85 ou 05 55 29 38 35
Courriel : lagraniteriecorrèzienne@orange.fr

www.treille-marbrerie-monuments-funeraires.fr



MAZY FRERES

MENUISERIE
AGENCEMENT
ESCALIERS
CUISINES

contact@menuiserie-mazy.fr
www.menuiserie-mazy.fr

Rue de Bellevue - 19310 SAINT-ROBERT
Tél. 05 55 25 21 53 - Fax 05 55 25 20 16





Bonne Année

2018